### Le Moulin Brûlé et le Bois des Cailloux

### Une randonnée proposée par Netra

À la limite Sud du Vexin Français, une boucle qui démarre le long la rivière Montcient, avec l'ancien Moulin Brûlé, et qui alterne ensuite les montées et les descentes en sous-bois ou entre les champs.



Ourée :3h05▲ Difficulté :MoyenneB Distance :9.08km⊗ Retour point de départ :Oui✓ Dénivelé positif :163m▲ Activité :A piedNomicular :Nomicular :Nomicula

m Commune: Oinville-sur-Montcient (78250)

▲ Point bas: 49m

### **Description**

Point haut :

**Accès :** Oinville se trouve au Nord de la Seine, sur la route D913 qui relie Meulan-en-Yvelines et Vétheuil.

187m

**Départ :** mairie de Oinville-sur-Montcient. Stationnement possible, soit dans la cour derrière la mairie, soit le long de la Rue de Gournay, en face de la mairie.

### Balisage Jaune

(D/A) Dos à la mairie, remonter à droite la Rue de Gournay. Après un bâtiment au crépi ocre côté droit, s'engager à droite sur le chemin qui conduit au Lavoir de Gournay (panneau d'information). Passer sous le toit du lavoir et continuer sur un chemin herbeux. Longer le bras amont de la rivière Montcient à main gauche en ignorant les sentes à droite et une passerelle métallique à gauche. À un croisement, continuer en face sur le chemin qui est devenu stabilisé. Déboucher dans une rue et la suivre à droite. Franchir le bras aval de la rivière (lavoir) et, au bout, tourner à gauche dans la route D913. Parcourir environ 300m sur cette route et sortir du village.

(1) Prendre le premier pont sur la gauche, franchir à nouveau le bras aval de la Montcient et suivre entre deux clôtures le Chemin du Moulin Brûlé. À la hauteur dudit moulin, franchir le bras amont de la rivière et virer à droite. Longer à main droite le bief du moulin puis s'en écarter et obliquer à gauche avec le chemin. À une patte d'oie (non figurée sur la carte), prendre à droite et, au croisement qui suit immédiatement, tourner à droite (Ouest) en lisière de pré à main gauche et de bois à main droite. Faire une brève succession de deux virages gauche-droite pour traverser le pré. Cheminer agréablement en lisière de bois à main gauche puis en sous-bois. Sortir du bois, longer un pré à main droite et aboutir à un croisement en T (où deux sentiers PR® se rejoignent).

### Points de passages

D/A Mairie de Oinville-sur-Montcient
N 49.028501° / E 1.852427° - alt. 50m - km 0

1 Chemin du Moulin Brulé N 49.029929° / E 1.839928° - alt. 61m - km 1

2 Le Boquet N 49.022387° / E 1.831334° - alt. 113m - km 2.24

3 La Croix de la Chartre

N 49.01203° / E 1.831399° - alt. 179m - km 3.97

N 49.013451° / E 1.846119° - alt. 163m - km 5.17 5 Croisement en T entre les champs

N 49.017729° / E 1.849209° - alt. 122m - km 5.77

6 Croisement à l'angle d'une propriété N 49.014° / E 1.861311° - alt. 115m - km 6.78

7 Carrefour - Réservoir N 49.02136° / E 1.853779° - alt. 108m - km 8.05

8 Départ de sente
 N 49.02537° / E 1.850303° - alt. 71m - km 8.59

D/A Mairie de Oinville-sur-Montcient
N 49.028501° / E 1.852427° - alt. 50m - km 9.08

(2) Tourner à gauche et aller plein Est entre les champs jusqu'à une route. Tourner à droite à angle aigu et suivre la route sur environ 400m. Après un léger virage à gauche et au pied d'un panneau "Danger" côté gauche, quitter la route et s'engager à gauche dans un chemin qui entre dans le Bois des Cailloux. Aller au Sud entre le bois à main gauche et une haie bordant un pré à main droite et ignorer de vagues départs sur la gauche. À une fourche, prendre à droite et, après quelques mètres, ignorer un départ sur la droite (non figuré sur la carte). Continuer Sud-Sud-Ouest en sous-bois, en montant doucement et régulièrement. À la sortie du bois (cote 153), ignorer le chemin qui part à gauche (le liseré violet sur la carte n'est pas actualisé) et continuer entre les champs jusqu'à une petite route. Suivre la route à gauche en montée sur 300m environ.

### Balisage Rouge et Blanc

- (3) En haut de la côte, continuer sur la route et passer sous des lignes à haute tension. Entrer dans un bois et, après quelques mètres, prendre à gauche un chemin qui entre dans le bois. Ignorer un départ sur la gauche (non figuré sur la carte). Au croisement suivant, obliquer à gauche et, à la fourche qui se présente immédiatement, prendre à droite (balise GR<sup>®</sup>2). Descendre doucement et demeurer sur le chemin principal, Est-Nord-Est, en ignorant les départs sur les côtés.
- (4) Virer à gauche (Nord) et continuer à descendre. Suivre le chemin principal, ignorer un départ sur la gauche, obliquer Est-Nord-Est puis Nord. Au croisement suivant (cote 137), obliquer à droite, noter côté gauche une flèche invitant à faire un droite-gauche 300m plus loin, et sortir du bois. Suivre Nord-Nord-Est un chemin des champs sur environ 250m.

### Sans balisage

(5) Au croisement en T, tourner à droite et au croisement qui suit immédiatement, contrairement à l'invite de la flèche précédente, continuer tout droit. Traverser un bois et poursuivre Est-Sud-Est avec une haie à main droite puis entre les champs et ignorer les départs sur les côtés.

### Balisage Jaune

Ignorer un chemin des champs venant de la droite et noter une balise Jaune sur un arbre isolé à gauche. Poursuivre en lisière de bois à main gauche.

### Balisage Jaune + Rouge et Blanc

Ignorer un chemin venant de la gauche et continuer en lisière. À la fourche qui suit, prendre à gauche et cheminer entre une haie à main gauche et un bois à main droite.

### Balisage Jaune

(6) À l'angle d'une propriété (portail sur la gauche), tourner à gauche et descendre le long d'une haie à main gauche puis entre deux rangées d'arbres. En bas de la descente, tourner à gauche et traverser le hameau de Dalibray en effectuant un virage sur la droite. Après avoir dépassé une imposante demeure côté gauche, ignorer le chemin qui part à droite et continuer sur le goudron. Virer à gauche avec la petite route, ignorer un départ de chemin sur la droite et gravir une forte pente. Poursuivre en faux-plat montant sur la route.

### Balisage Rouge et Blanc

- (7) À la hauteur d'un réservoir (petite croix de bois), laisser la route virer à droite et continuer tout droit dans un chemin enherbé. Passer à nouveau sous les lignes à haute tension et, au croisement suivant, continuer tout droit avec un pré clôturé à main gauche. Le chemin s'encaisse et descend franchement entre deux haies. Aux premières maisons, le chemin laisse place à une rue. Au croisement qui se présente, tourner à gauche et continuer à descendre. À la fourche qui suit, prendre à gauche la Rue de l'Église et la suivre sur une cinquantaine de mètres.
- (8) Quitter alors la route et descendre un petit escalier sur la droite. Prolonger en légère descente sur allée étroite et gravillonnée (non figurée sur la carte au 1/25000 mais visible avec un zoom plus fort). Passer une chicane, franchir un ru sur une simple passerelle de planches puis franchir un ruisseau sur une passerelle avec rambardes. Après une seconde chicane, suivre une rue sur la gauche et rejoindre rapidement la mairie(D/A).

### **Informations pratiques**

Chaussures de randonnée recommandées, notamment par temps humide.

Pas de point d'eau potable ni de commerce pour se sustenter qui ait été repéré sur le parcours.

D'une manière générale, le balisage est parcimonieux et, entre les champs, il est inexistant par manque de support. Une carte au 1/25000 est donc indispensable (au minimum celle qui accompagne la présente description).

### Complément :

Cette courte randonnée peut être combinée avec la randonnée "La Cave aux Fées et les Côteaux de la Montcient".

- *Version moyenne (14,5km)* Démarrer par l'autre randonnée et aller jusqu'à son point (**7**). Suivre alors la présente randonnée à partir de son point (**2**). Ce faisant, on ne passe toutefois pas au Moulin Brûlé.
- *Version longue (19km)* Enchaîner les deux randonnées, dans l'ordre de son choix. Ce faisant, on effectue deux fois le tronçon entre la mairie (**D/A**) et Le Boquet (**2**), une fois dans chaque sens.

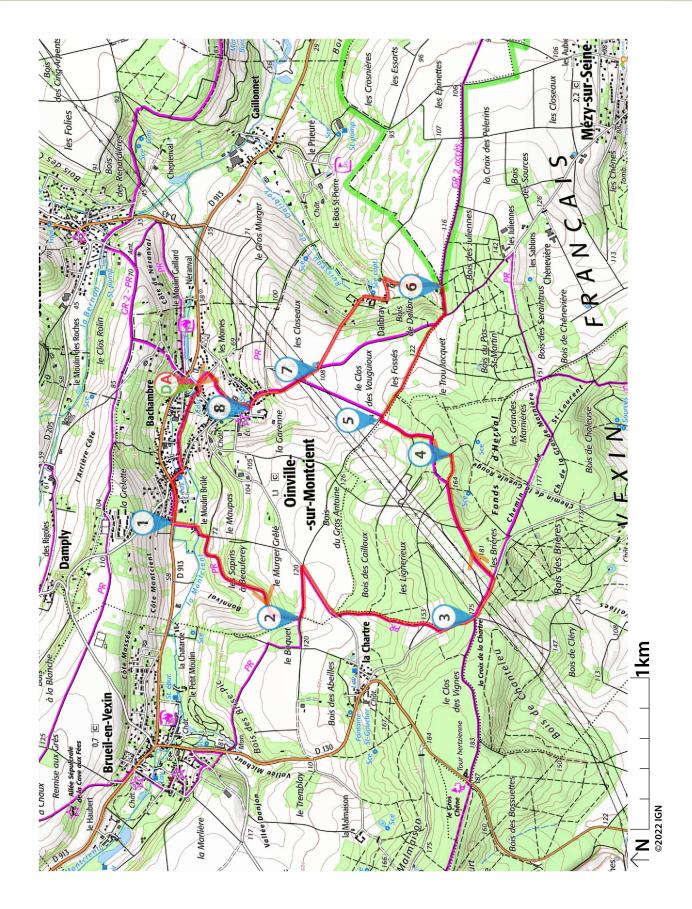
Randonnée effectuée par l'auteur le 19 novembre 2016.

## A proximité

- Lavoirs et agréable cheminement le long de la Montcient, entre (D/A) et (1).
- Moulin Brûlé (XIXe-XXe), après (1) : le bâtiment semble en cours de restauration, on voit encore très bien le bief du moulin ainsi que sa roue.
- Belles et imposante demeure à Dalibray, après(6).
- Plusieurs beaux points de vue sur la campagne.

Donnez-nous votre avis sur : <a href="https://www.visorando.com/randonnee-le-moulin-brule-et-le-bois-des-cailloux/">https://www.visorando.com/randonnee-le-moulin-brule-et-le-bois-des-cailloux/</a>

## Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



# LA CHARTE

## Visorando Préparer et partager ses randos

# du visorandonneur

## Préparation de sa randonnée



### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



### **CONSULTER LA MÉTÉO**

et se renseigner sur les particularités du site: neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



### **PRÉVENIR**

au moins une personne du projet de randonnée.

## Comportement pendant la randonnée



### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



# RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site: ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



### **REFERMER**

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



### **ÊTRE DISCRET**

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



### GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



# LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public,** vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.